

**SYNDICAT GÉNÉRAL DE L'ÉDUCATION NATIONALE
CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DÉMOCRATIQUE DU TRAVAIL
DU NORD PAS-DE-CALAIS**

Lille, le vendredi 22 octobre 2021

**à Madame Valérie Cabuil,
rectrice de l'académie de Lille
Rectorat de Lille
Rue de Bavay
59000 Lille**

Objet : suppression des journées de fractionnement des AESH.

Lettre ouverte à Madame la Rectrice,

Madame la Rectrice,

C'est avec stupéfaction que nous avons appris jeudi 20 octobre, par des AESH adhérents ayant reçu le courrier qui leur était adressé par vos services, que vous avez décidé de mettre fin aux jours de fractionnement dans leur forme originelle (2 vrais jours à poser).

Par facilité, vos services ont choisi de mettre fin à la possibilité par les agents de disposer de ces jours pour faire face à une augmentation des demandes dont nous sommes en grande partie responsables. Nous avons en effet largement communiqué à ce sujet pour qu'ils connaissent ce droit.

Facilité aussi, de lier dans un même document la rémunération de ces agents et la disparition de cet avantage en donnant l'impression d'une avancée alors qu'il ne s'agit que d'un recul.

Facilité enfin, de faire référence à un cadre national qui n'est pas appliqué dans la majorité des académies et qui crée une inégalité de traitement des AESH sur le territoire national.

Nous ressentons également le mépris avec lequel les agents et notre organisation syndicale sont traités.

Mépris des agents qui n'auraient pas la capacité de gérer leur demande de congé.

Mépris du dialogue social puisque cette annonce a été faite sans consultation ni même information préalable des organisations syndicales et ce malgré une question restée sans réponse officielle en plénière en CTA la veille.

Mépris enfin de la parole donnée, puisque vous nous aviez assuré lors de l'audience du 8 octobre que ces jours de fractionnement étaient maintenus, en réponse à une question récurrente émanant des AESH qui nous font confiance.

De ce fait, nous avons communiqué de fausses informations à ces agents, nous nous en excuserons auprès d'eux, cela va de soi, car la confiance est longue à construire. Cette confiance, nous aurons du mal à l'accorder lors de nos prochains échanges, vous pouvez en convenir. C'est regrettable car elle est le préalable à un dialogue social de qualité.

Puisque l'amélioration des conditions d'emploi est au cœur du sujet, c'est une de vos priorités, nous souhaiterions qu'elle fasse écho à l'amélioration des conditions de travail qui est l'une des nôtres.

Pour cela **nous vous demandons de surseoir à l'exécution de ce projet** et de consulter les agents concernés en leur donnant le choix de prendre ces congés ou d'augmenter la rémunération de quelques euros par mois.

Enfin, nous osons espérer que le choix de la date d'envoi de ce courrier, juste avant les vacances, n'a pas été prémédité, en effet il nous rend difficile la consultation des centaines d'aesh qui nous ont accordé leur confiance.

Pour conclure, nous serons vraisemblablement amenés à déposer une alerte sociale au retour des congés au regard de la régression du droit envisagée.

Catherine Bodet
Secrétaire Générale
Sgen-CFDT Nord Pas-de-Calais

